



AVIS DE PUBLICITE – APPEL A CANDIDATURES

Mise en concurrence pour la délivrance d'emplacement sur le domaine public :

Ville du Port // Place des Cheminots

Vendredi 28 novembre 2025

« Inauguration des illuminations »

La commune de Le Port organise le vendredi 28 novembre 2025, l'inauguration des illuminations sur la place des Cheminots de 16h30 à 23h.

Dans le cadre de cette animation festive, elle souhaite accueillir des exposants ayant une activité commerciale sous format itinérant dans le domaine des articles festifs :

- Jouets
- Artisanats
- Articles festifs

A cette occasion, la Commune délivrera des autorisations temporaires d'occupation du domaine public. Le nombre de places est limité à 6 exposants.

Les exposants devront être autonomes au niveau électrique.

Le présent avis vise à recueillir les candidatures des exposants.

Conditions de la mise à disposition

- respecter des normes en vigueur concernant le matériel et les marchandises vendues ;
- se conformer à la réglementation du Code du travail, du Code du commerce et du Code de la consommation ;
- respecter les jours et horaires autorisés à respecter strictement ;

Documents à fournir

- un courrier manifestant l'intérêt du candidat à présenter une offre, dans lequel figureront notamment toutes ses coordonnées (adresse postale, numéro de téléphone fixe et portable, adresse mail) et portant une mention certifiant que tous les renseignements fournis sont exacts ;
- un extrait k-bis du Registre du Commerce et des Sociétés ou un extrait D1 de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou un répertoire sirène, en cours de validité de moins de 3 mois ;
- une carte d'activité ambulante ;
- un justificatif de domicile ;
- une attestation d'assurance en responsabilité civile.

Date de l'animation-vente

Vendredi 28 novembre 2025

Arrivée des exposants : 12h00 à 14h

Démarrage de la vente à 16h30

Fin de la vente à 23h

Evacuation du site : à partir de 23h30

Date limite de réception des candidatures : Vendredi 21 novembre 2025 à 12h

Procédure

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés par mail à :
reglementation@ville-port.re

Les réponses seront communiquées aux postulants à partir du 23 novembre 2025 par courriel / Téléphone